

ACTIVITES D'ORIENTATION

Classes concernées : CM1 et CM2 (16 classes)

Date de la mise en place du cycle d'activité : janvier / février / mars

Dates de la rencontre : jeudi 9 et vendredi 10 avril 2015

Lieu de la rencontre : parc départemental André Malraux et/ou Chemin de l'Île



Contenu et modalités d'organisation :

Dans un premier temps (période de janvier à mars)

Mise en place d'un cycle d'activité "orientation" avec sa classe.

Réflexion, élaboration avec les élèves de parcours d'orientation dans un espace proche (école, cour, petit parc ou square).

Déplacements avec orientation du plan, de la carte.

Travail sur le plan, la représentation (légendes et couleurs).

Nota : la carte d'orientation du parc André Malraux est disponible en circonscription.

Dans un deuxième temps

Participation à une rencontre autour des activités d'orientation dans le Parc André Malraux et/ou Chemin de l'Île.

La situation proposée, le « **MOTALA** » (relais), portera sur le rapport du plan au terrain.

But du jeu :

Trouver le plus rapidement possible toutes les balises de son parcours en élaborant une stratégie de déplacement qui prend en compte les caractéristiques du terrain et la localisation des balises sur la carte.

Déroulement :

Du point central, au signal de début du jeu, les élèves partent de manière échelonnée par équipes de 3 ou 4, à la découverte des balises placées sur le terrain, positionnées sous forme de parcours sur la carte. Chaque équipe emprunte un parcours qui lui est propre, de difficulté équivalente (éloignement, difficulté de recherche, de la pénétrabilité) à celui des autres équipes.

Lorsqu'une balise est localisée, les élèves confrontent son code à celui indiqué sur la carte et, s'ils correspondent, poinçonnent la feuille de contrôle (utilisation de la pince).

A la fin du parcours ou au signal de fin de jeu, les équipes rapportent leur feuille de contrôle afin de totaliser les points.

Le temps réalisé par chaque équipe (converti en points) et le nombre de balises trouvées sont additionnés pour déterminer le score de la classe.

Candidature à adresser en circonscription avant le mardi 3 février 2015.

Attention, la participation d'une classe, sans préparation en amont de la rencontre, n'est pas envisageable.